



## Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité - La Boussole HOVIA

### Centres et plateformes de diagnostic - Paris

46 rue Henri Huchard - Hôpital Bichat - 75018 - PARIS

Téléphone : 01 58 45 30 50 / 06 22 93 29 60

Courriel : [accueil.pdaplaboussole@hovia.org](mailto:accueil.pdaplaboussole@hovia.org)

Site internet : <https://www.hovia.fr/etablissement/la-boussole/>

### Informations générales

**Zone géographique concernée** Paris - 75

**Moyens d'accès (pour les visiteurs)**

Métro : Ligne 13 station Porte de Saint-Ouen

Tramway : Ligne 3b station Porte de Saint-Ouen

Bus : 60, 21, 95, 137, 341

RER C : arrêt St-Ouen, 15 mn à pied jusqu'à Porte de Clichy, puis T3b

Voiture : Préférence Nord, sortie Porte de Saint-Ouen

Parking payant : avenue de la Porte de Saint-Ouen

**Service de rattachement**

CAMSP Le Moulin Vert

CMP Policlinique Ney

CMPP Le Moulin Vert

**Médecin(s) référent(s) du centre de diagnostic**

Dr Pascale Isnard

Dr Emma Barron

**Age du public concerné**

Enfant

**Age du public concerné**

2 à 7 ans

**Spécificité(s) du service**

La Boussole est une Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité. C'est un dispositif gratuit visant à établir si un enfant présente ou non un trouble du spectre autistique et à orienter, le cas échéant, vers des soins et/ou une prise en charge personnalisée. La Boussole s'adresse aux enfants parisiens et plus particulièrement aux tout-petits (0-6 ans) présentant des signes d'alerte pouvant s'apparenter à de l'autisme.

**Prise de contact**

mail : [laboussole@lemoulinvert.org](mailto:laboussole@lemoulinvert.org)

Télé : 01 40 25 81 72

**Modalités d'accueil**

Le médecin référent est la première personne que rencontre l'enfant



au sein de la plateforme. Il est généralement accompagné d'une assistante sociale. Ce rendez-vous dure environ une heure et a lieu dans un lieu familier à l'enfant et à sa famille ou dans un des locaux de la Boussole. Ce premier contact vise à recueillir des informations et inquiétudes de la famille, à échanger sur l'autisme et à réaliser une première observation de l'enfant. Suite à cet entretien d'accueil, le médecin référent indique les tests et outils à utiliser lors du bilan pour un diagnostic de l'autisme.

### Déroulement de l'évaluation

En fonction de la prescription du médecin référent, l'enfant reçu par la Boussole va rencontrer les professionnels de la plateforme pour la réalisation de tests spécifiques (tests sur le niveau de langage, les capacités motrices, les interactions sociales, etc.). De façon ponctuelle, une consultation extérieure (généraliste, neurologique, dentaire, etc.) peut être prescrite.

En tout, l'enfant passe une vingtaine d'heures en rendez-vous, répartie sur trois mois.

Suite à la passation des différents tests et observations, les professionnels de la plateforme ayant participé au bilan se réunissent en réunion de synthèse. Le médecin référent et l'assistante sociale sont présents. L'enjeu de cette réunion est d'établir un diagnostic le plus précis et le plus juste possible.

### Restitution des résultats

Suite à l'établissement d'un diagnostic, le médecin référent et l'assistante sociale se réunissent avec les parents de l'enfant afin de leur communiquer le compte-rendu du bilan. Cet entretien permet d'explicitier et de détailler le diagnostic établi, qu'il s'agisse d'autisme ou non. Il permet également d'envisager la suite et de mettre au point un projet personnalisé avec, si nécessaire, un parcours de soin et une prise en charge adaptés à l'enfant.

### Information(s) complémentaire(s)

Arrondissements concernés par la PDAP : 7, 8, 9, 10, 17, 18, 19, 20